

### 3.1 PROMOTION DAMES

19 et 20 mai 2023 au Golf de Saint Samson

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

**Pour les équipières :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

**Pour les équipes :** 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2022 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

#### FORME DE JEU

**Épreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3<sup>ème</sup> Division.

#### ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

#### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3<sup>ème</sup> Division

#### APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.